



Comité provincial Namur

CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
www.cpnamur.be

PV n°7– Réunion de Comité du 1^{er} décembre 2022.
Adeps de Jambes.

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h30.

Présents : Philippe Aigret, Michel Hastir, José Lauwerys, Catherine Nicolas, Olivier Pierre et Germain Vancauwenbergh.

Excusés : Marvin Deleuze, Jérôme Hecq et Jacqy Hoeters.

Invités présents : Guy Henquet, José Nivarlet et Gérard Trausch.

1. Approbation du PV de la réunion n°6 du 10/11/2022

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Correspondance

Type	Correspondant	Objet
CR	M.Deleuze	Contrôle défraiements
demande	CJP	feuilles NA123061 et NA114043
demande	Clubs	Modification programmation
demande	Andenne	PM9 Grégoire Illian
demande	Clubs	programmation championnat
demande	vers clubs	Protection challenge U12
demande	M'bourg	Vétérans
demande	Amicaux	décès Ampélia Geremia
faire-part	C.Nicolas	Challenge U12
information	CMB	Feuilles à téléverser
information	SG	FF NA115104
information	Natoye	OTM à Gembloux
information	CFA	Plainte arbitre NA152174
information	SG	Rejoue à Noville-les-Bois
information	Fernelmont	Titre Royal
information	Erpent	FF général U14
information	Bouge	Formation d'OTM FFBB
invitation	Givet	JRJ
invitation	vers 1152 et 1702	Réunion
invitation	CMB	14 & 18/11
PV	CJP	hebdomadaires
PV	CCC	n°7
PV	Hancotte	PC1 hebdomadaires
PV	Dpt Championnat	facture
question	Erpent, Marche, Maillen	NA166206
question	Bouge	Amende arbitre absent
reponse	Malonne	facturé
reponse	vers Erpent, Marche, Maillen	PV N°6 lenteur score mini filtre
reponse	P.Thomas	

3. Championnat

José Lauwerys : le rythme des modifications se ralentit. Le courrier du mois de novembre voit ses effets. Le délai des modifications est plus raisonnable pour le convocateur et les reconvocateurs.

Le CP a été convoqué par le Conseil judiciaire provincial. Une première fois, le 14. Mais le matin même, la RUS Mariembourg a retiré sa plainte et le CJP a été annulé. Une seconde fois pour une réclamation du RBC Maillen pour un forfait infligé suite à l'encodage erroné d'une joueuse par sa sœur, infirmière au travail à Bruxelles à l'heure du match. La réclamation est recevable et fondée. Le score final en faveur de Maillen a été remis. Après une instruction rapide, le CJP prendra une décision similaire si les faits sont établis avec une preuve matérielle.

Après un contrôle qui constate l'infraction, le CP demandera une précision au club concerné. Après prise en considération de la validité de la preuve, le CP actera le maintien du score ou le forfait. Cela ne sert à rien d'infliger un forfait, de déplacer le CJP et le club pour rien. Nous pouvons ainsi éviter des frais inutiles aux clubs.

4. Coupes 5vs5

Olivier Pierre a présidé une réunion de préparation des finales de coupes. Mazy-Spy a désigné Frédéric Remy comme point de contact pour l'événement. Les Mazyciens ont imaginé la meilleure occupation du Centre sportif de l'Orneau. La réunion qui fixera le programme sera le 7 mars 2023.

Pour les Huitièmes de finale, toutes les programmations sont rentrées à temps. Il déplore néanmoins quelques forfaits sportifs.

5. Divers

Catherine Nicolas : pour le Challenge U12, malgré l'ouverture des inscriptions jusqu'au 10 décembre, il n'y a pas beaucoup d'inscriptions complémentaires. Actuellement, il y en a 107. Tout se met en place : réunion de la commission du Mini-Basket, premier contact avec le BNC et partage des documents de la Direction technique.

José Lauwerys : afin de permettre à toutes et tous les 2011 et 2012 d'y participer, la journée est protégée pour les U12. Leurs matchs programmés doivent idéalement être déplacés au dimanche 8 janvier. Pour le championnat, ceux-ci doivent être joués pour fin avril. Toutes ces modifications qui permettent aux enfants de participer au Challenge U12 seront à charge du Comité provincial.

Olivier Pierre : pour la coupe U12, si le club n'a pas sa salle le dimanche 8 janvier, la date butoir pour la programmation des quarts de finale U12 est déplacée au dimanche 15 janvier 2023.

Catherine Nicolas : en U8, le courrier pour le second tour des tournois va partir sera envoyé dans les prochains jours. Des demandes d'inscriptions supplémentaires sont arrivées.

Les membres de la Commission du Mini-Basket demandent l'envoi d'un rappel du règlement en U8 et U10, notamment, la possibilité de mélanger les équipes en U6-U7-U8 afin d'éviter des forfaits ou des reports de tournois

Catherine Nicolas évoque la Fête du Mini-Basket. La même formule est maintenue : collaboration avec un club, des rencontres et des animations thématiques. Il y a deux dates possibles pas trop tardives dans la saison et sans collision avec d'autres événements du calendrier : le 18/02 pour les U8 et le 8/04 pour les U10.

Germain Vancauwenbergh s'étonne que les U16 garçons malonnois prétextent un encodage inexistant des certificats médicaux pour ne pas les montrer. Vus en début de saison, ils n'ont pas de forfait mais cela fait 45€ d'amende par match.

Germain Vancauwenbergh a remarqué une augmentation des exclusions directes de coaches ou de joueurs.

Germain Vancauwenbergh rapporte un gros problème de comportement des joueurs lors d'un match P3A à Sombreffe. Il fustige l'arbitre qui après rouspétance du coach transforme une faute disqualifiante en faute personnelle.

Germain Vancauwenbergh s'interroge sur l'amende pour tenue de feuille quand le PC n'est pas disponible à l'encodage une demi-heure avant la rencontre.

José Lauwerys : le CP a mis à disposition un PC par terrain. Chez Priminfo, les clubs ont toujours la possibilité d'acquérir un PC similaire pour 280€.

Michel Hastir : la réunion des super-coupes est reportée au 6 décembre.

Michel Hastir : Depuis qu'il contrôle le Fair-play, c'est la première fois qu'un match se termine avec 3 fautes personnelles pour une équipe et aucune pour l'autre.

Philippe Aigret : Malonne s'est plaint pour l'amende d'absence d'une arbitre qui a exprimé son indisponibilité et qui n'a pas fait attention à ses convocations. Après vérification, elle a refusé beaucoup de matchs mais a cliqué OK pour ses deux matchs absents. Philippe Aigret la met en pause et l'accueillera bien volontiers, le jour où elle sera de nouveau disponible à l'arbitrage.

Philippe Aigret prépare une réponse aux joueurs U16 de Fernelmont qui se sont plaint directement à l'AWBB de l'arbitrage de leur match. Après renseignement pris aux arbitres qui ont sifflé 49 fautes équilibrées, les joueurs étaient rugueux et maladroits.

Texte lu de Jérôme Hecq, excusé qui résume l'état actuel des inscriptions pour la coupe 3x3 : U14 garçons : 0, U14 filles : 2 équipes Ciney, U16 G : BC Marche et RBC Loyers, U16 F : 0, U18 : 0, U19 : BNC, Hommes : RBC Loyers et Black Star, Dames : JS La Plante et RUS Mariembourg. Avec si peu d'inscriptions et la date lointaine de la compétition, les inscriptions restent ouvertes jusqu'au 28 février 2023. Une modification au règlement sera apportée pour les dates d'inscription. Encore une fois, la communication est un défaut malgré les nombreux mails, publications Facebook, Instagram, site du CP Namur...

Olivier Pierre, édimestre a accepté une demande de Cédric Ghierche pour la création d'une page supplémentaire sur le site du CP. Elle listera les clubs qui souhaitent être informés d'événement pour les vétérans ainsi que leurs points de contact.

Loyers et Erpent sont royaux. Leurs noms ont été adaptés sur les divers pages du site.

Olivier Pierre souhaite une mutualisation des moyens entre les CP pour la confection des supports pour les officiels de table de marque. Il proposera aux parlementaires la création d'une structure à l'instar du Mini-Basket ou de l'arbitrage qui chapeaute la formation des OTM. Cette structure existe chez nos voisins flamands et français.

Olivier Pierre participera grâce au Président des BC Givet-Doische – BC Givetois aux formations d'OTM de la Fédération française de Basket Ball.

José Lauwerys reprend le compte rendu de Marvin Deleuze sur le contrôle des défraiements des arbitres. Depuis que les arbitres connaissent les montants du contrôle, il y a une nette amélioration de l'exactitude, malgré quelques dépassements inférieurs à 10€.

José Lauwerys a envoyé un courrier pour les JRJ aux deux secrétaires afin de fixer les modalités et l'organisation. Il attend les réponses. Il rappelle que les modalités sportives sont pour le Département Détection et Formation.

José Lauwerys détaille l'état des amendes payées par les clubs depuis le début de la saison. Au 20 novembre, le total culmine à 11796€. Cela va de 30€ et 1141€ par club. La ventilation par amende donne :

- absence de coach doté d'une licence jeune provinciale : 4260€ - absence de licence en Provinciale (division les plus basses MM+DD) : 2100€ - absence de coach doté d'une licence technique provinciale (MM+DD) : 1925€ - modification calendrier : 1543.40€ - forfait : 570€ - forfait général : 538€ - infraction aux obligations pour les animations mini-basket 325€ - licence-CI-CM jeunes : 161.20€ - licence-CI-CM seniors : 126€ - feuille d'arbitrage incomplète, par infraction : 84€ - arbitre absent sans motif valable : 61€ - envoi des feuilles d'arbitrage jeunes : 53.30€ - résultat non-communicé provincial : 9.20€

Gérard Trausch s'interroge sur l'évolution à donner au tableau des tarifs et des amendes.

Guy Henquet s'étonne que la décision du département championnat d'infliger un forfait pour l'alignement de 6 joueurs d'une liste PC53 inférieure du match Belleflamme – Ans a été cassée par le CDA qui invoque l'absence de filtre qui empêche les erreurs d'encodage...

José Lauwerys, président ferme la séance à 21h00.

Prochaine réunion : le jeudi 5 janvier 2023 à 19h30, à l'Adeps de Jambes.

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur

